

Ecrit par le 5 février 2026

Le plan de relance économique en Europe

Ecrit par le 5 février 2026

Le plan de relance économique en Europe

Estimation du montant des aides directes destinées aux pays de l'UE dans le cadre de la crise du Covid-19 (milliards d'euros) *



* La répartition par pays s'appuie sur la proposition dévoilée le 28 mai 2020.

Le montant total du plan reste inchangé mais son contenu a été révisé le 21 juillet 2020 : 390 milliards d'euros seront distribués sous forme de subventions et 360 milliards d'euros sous forme de prêts.

Source : Commission européenne



statista

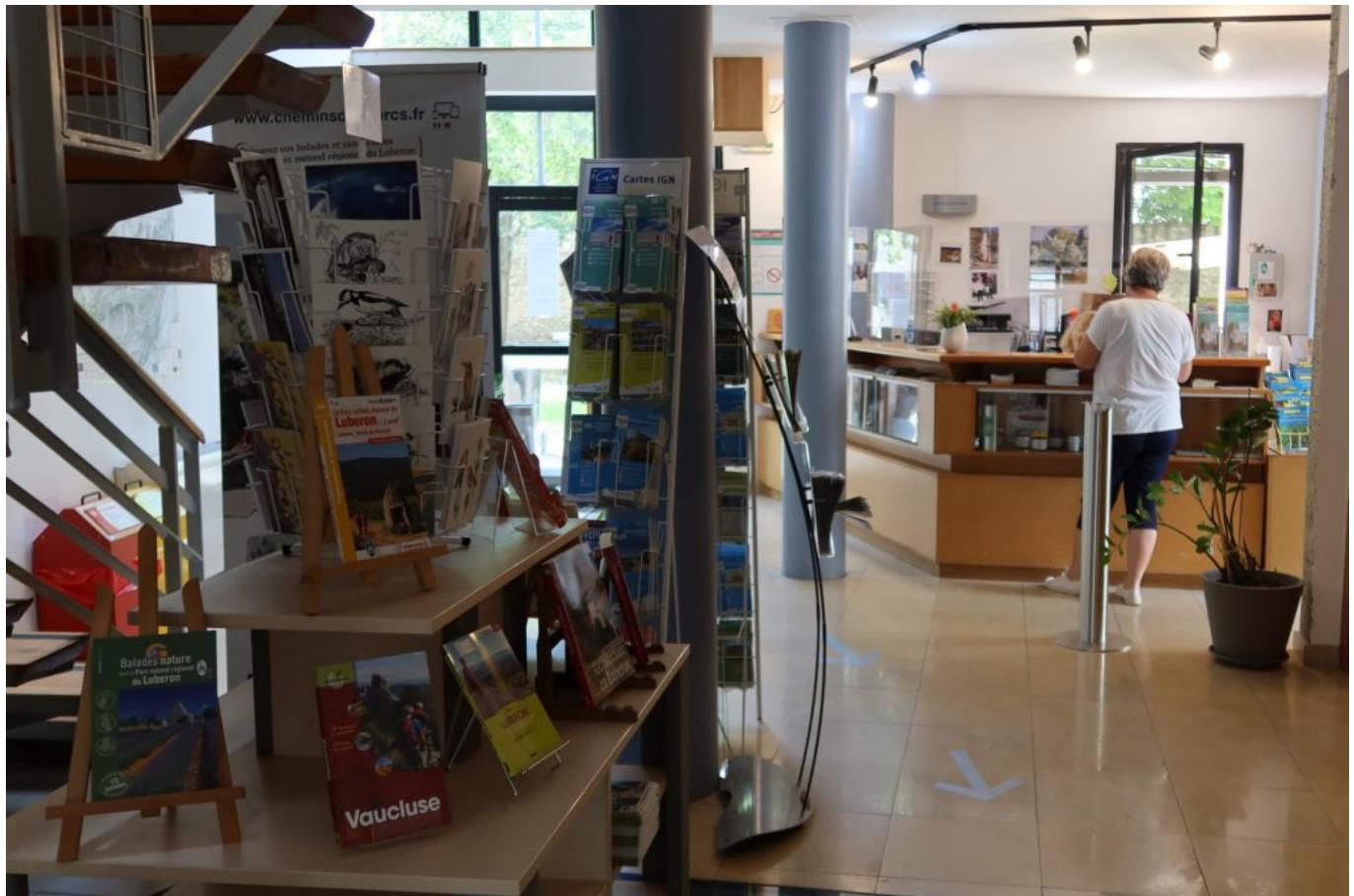
Ecrit par le 5 février 2026

Au terme de longues négociations, les dirigeants européens sont finalement arrivés à un accord sur le plan de relance économique de l'Union européenne qui prévoit un fonds de 750 milliards d'euros. Il se compose notamment de 390 milliards de subventions, qui seront allouées aux Etats les plus frappés par la pandémie, ainsi que de 360 milliards d'euros qui seront disponibles sous forme de prêts. Selon Bruno Le Maire, la France pourrait obtenir environ 40 milliards d'euros d'aides directes, ce qui correspond avec le chiffre de la répartition qui avait été divulguée fin mai par la Commission européenne. L'infographie de [Statista](#), qui se base sur ces données, donne ainsi une estimation du montant des subventions qui devraient être accordées à chaque Etat membre, en attendant que les montants définitifs soient publiés. Les aides économiques devraient être les plus élevées pour les pays du sud de l'Europe, dont certains étaient déjà en difficultés économique avant le début de la pandémie.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Maison du Parc à Apt : un accueil temporaire adapté au Covid-19

Ecrit par le 5 février 2026



Dans le contexte du Covid-19 et des travaux actuellement en cours au rez-de-chaussée, la Maison du Parc à Apt adapte son espace d'accueil. Depuis le 13 juillet, les visiteurs sont reçus dans le bâtiment annexe. Ils peuvent y trouver des informations touristiques sur les balades et randonnées dans le Luberon, l'offre des prestataires marqués Valeurs Parc, des réservations pour les visites guidées géologiques (dalle de Saignon et moulin de Salignan), une sélection de topoguides, de livres de recettes et de livres sur les patrimoines naturels et culturels du Luberon ainsi que des produits du terroir. A noter que pendant la durée des travaux (qui devraient prendre fin en septembre prochain), le musée de géologie et l'exposition permanente resteront fermés.

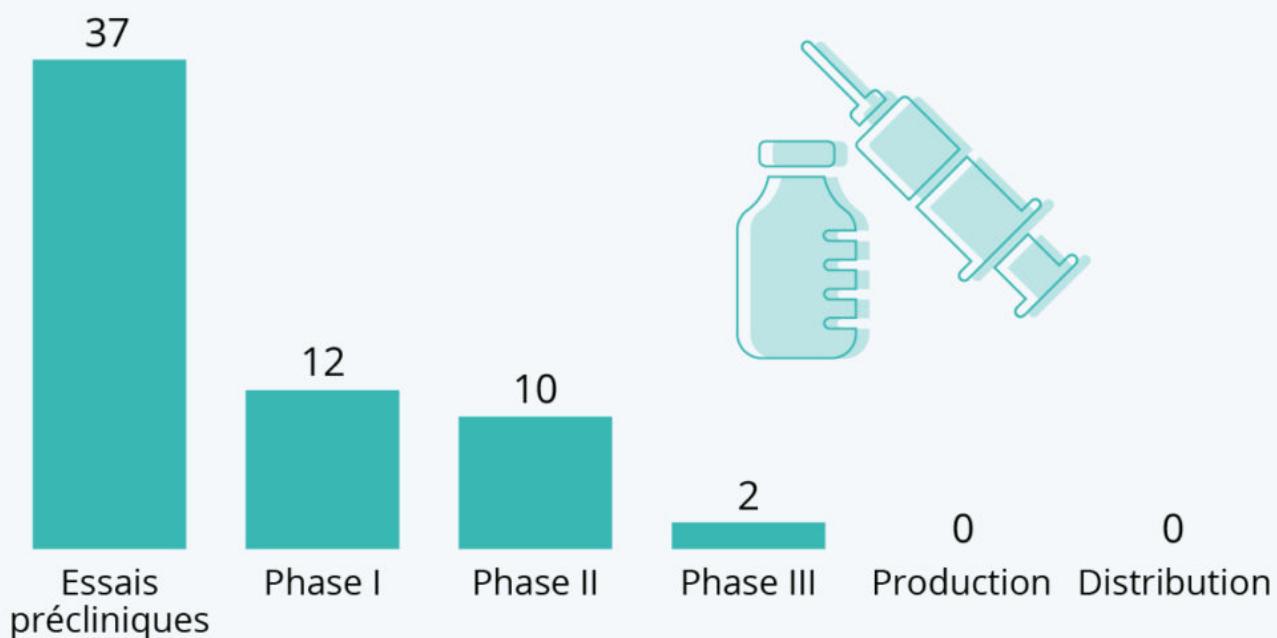
**Maison du Parc. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. 60 Place Jean-Jaurès.
Apt. 04 90 04 42 00.**

Ecrit par le 5 février 2026

Covid-19 : la course au vaccin

La course au vaccin

Nombre de laboratoires selon l'étape actuelle de développement de leur vaccin contre le SARS-CoV-2 *



* en date du 13 juillet 2020.

Source : covidvax.news



statista

La fabrication d'un nouveau vaccin est un processus long et complexe qui nécessite plusieurs phases de

Ecrit par le 5 février 2026

recherche et de tests afin de garantir son efficacité et son innocuité. En temps normal, il faut compter de nombreuses années, de 10 à 15 ans, entre le début des études et la commercialisation d'un vaccin. Mais face à une situation d'urgence telle que le contexte actuel de pandémie, les différentes phases de développement sont menées en parallèle afin d'accélérer au maximum la mise à disposition du vaccin.

La première phase de développement correspond aux essais précliniques, étape à laquelle le vaccin est d'abord étudié en laboratoire puis généralement testé chez l'animal. Cette étape permet d'évaluer la capacité de l'antigène à produire des anticorps dans un organisme vivant, mais ne préjuge pas des résultats chez l'homme. Viennent ensuite les essais cliniques, c'est à dire les tests sur l'homme, organisés en trois phases successives. La phase I a principalement pour objectif de déterminer l'innocuité du vaccin et d'observer la réponse immunitaire induite, tandis que la phase II cherche à établir le dosage optimal et à prouver la durabilité de la protection. Lors de la phase III, les essais portent sur des groupes de centaines voire milliers de personnes et ont pour but de définir le rapport bénéfices/risques du vaccin afin d'obtenir son autorisation de mise sur le marché.

Comme le montre l'infographie de [Statista](#) basée sur le recensement de [covidvax.news](#), une soixantaine de vaccins contre le SARS-CoV-2 sont actuellement en cours de développement. Mi-juillet, dix laboratoires menaient la deuxième phase de tests des essais cliniques et deux projets avaient même démarré avec la troisième phase, c'est à dire les essais à grande échelle. Il s'agit de la société américaine Novavax et du groupe britannico-suédois AstraZeneca en coopération avec l'université d'Oxford.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Covid 19 : port du masque obligatoire dans les lieux publics clos

Ecrit par le 5 février 2026



Le décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 publié par le journal officiel vient d'étendre, à partir du lundi 20 juillet, la liste des Etablissements recevant du public (ERP) dans lesquels le port du masque de protection est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus.

Ainsi, aux établissements recevant du public de type :

- L (salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple),
- X (établissements sportifs couverts),
- PA (établissements de plein Air),
- CTS (chapiteaux, tentes et structures toile),
- V (établissements de divers cultes),
- Y (musées),
- S (bibliothèques, centres de documentation)
- O (hôtels et autres établissements d'hébergement) s'agissant de leurs espaces permettant des regroupements,

Sont désormais ajoutés les établissements de type M (magasin de vente et centre commercial) et de type W (Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau).

Ecrit par le 5 février 2026

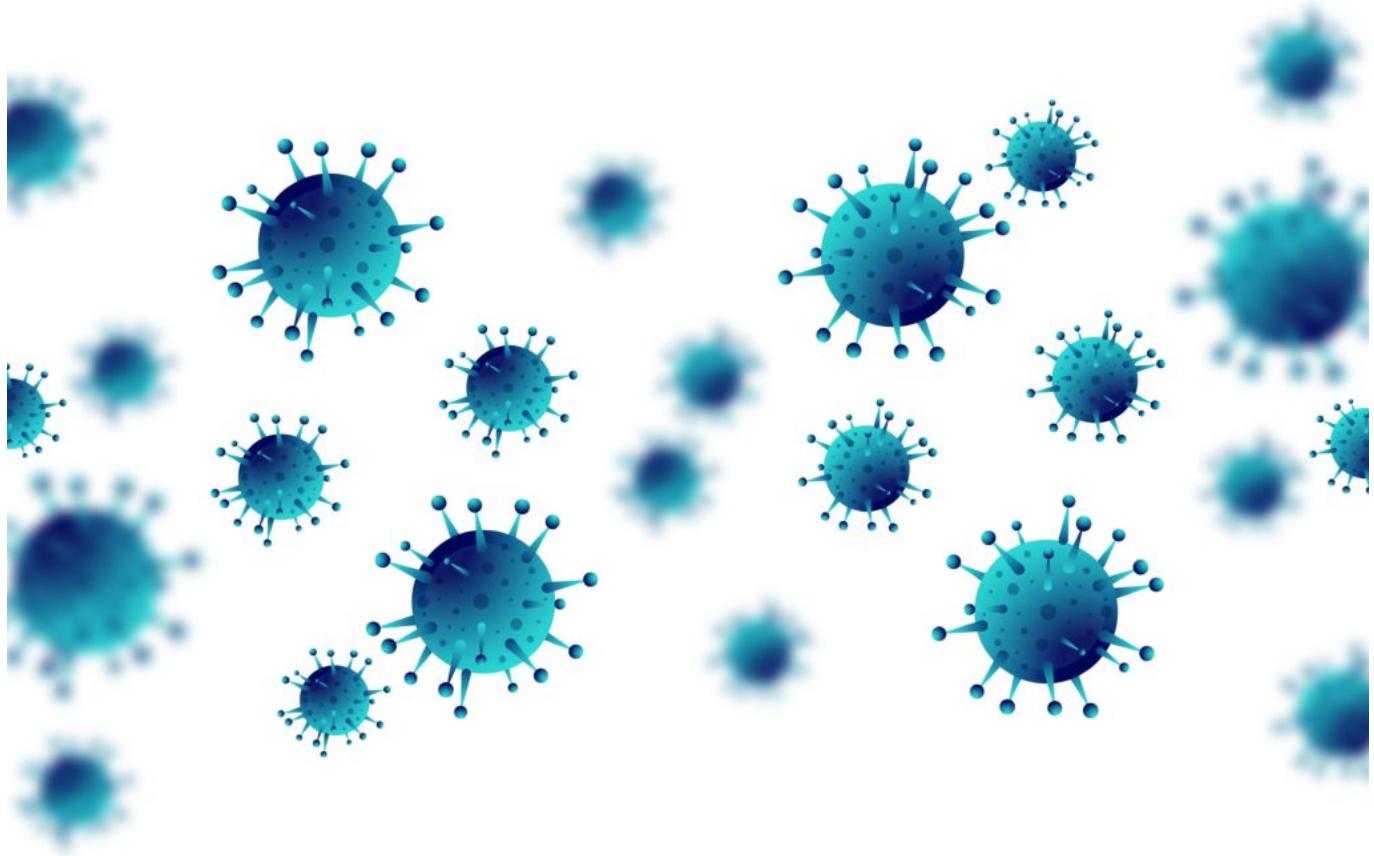
Le port du masque de protection peut être rendu obligatoire par l'exploitant dans les autres types d'établissements recevant du public à leur initiative.

Le port du masque pour toute personne âgée de 11 ans et plus reste, par ailleurs, obligatoire dans les transports.

Demeurent fermés les établissements recevant du public de type P : (salle de danse, discothèques) et les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foires-expositions ou des salons ayant un caractère temporaire, relevant du type T.

Nouveau cas de Covid-19 dans la région de Carpentras

Ecrit par le 5 février 2026



Le 9 juillet dernier, plusieurs cas positifs au Covid-19 ont été détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Une campagne de dépistage a été réalisée depuis la fin de la semaine dernière par l'ARS (Agence régionale de santé), en lien avec l'exploitant de la salle de sport, les laboratoires privés et avec le soutien du service médical du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

A ce jour, parmi les prélèvements effectués au sein de la population fréquentant la salle de sport, 294 résultats ont été reçus :

- 15 cas positifs ont été identifiés, soit 2 nouveaux cas positifs supplémentaires par rapport au dernier bilan communiqué ;
- 279 cas sont négatifs.

Le contact tracing établi par l'ARS a permis d'identifier d'autres chaînes de contamination en lien avec ce premier foyer dans plusieurs autres structures situées dans le département :

Ecrit par le 5 février 2026

- 3 cas positifs en lien avec ce premier foyer ont été détectés dans une entreprise située à Carpentras ;
- 3 cas positifs ont été identifiés en lien avec ce même foyer dans un EHPAD après le dépistage de 82 personnels et résidents ; un nouveau dépistage à J+7 sera réalisé le 20 juillet ;
- enfin, 8 cas positifs situés dans l'entourage proche et familial des cas positifs liés à l'ensemble de ces structures ont été identifiés.

Covid-19, Comment enfants et parents ont-ils vécu l'école à la maison ?

Ecrit par le 5 février 2026



L'association pernoise 'Egal accès' a lancé une étude nationale auprès de 1 000 familles pour comprendre comment enfants et parents avaient vécu l'école à la maison durant le confinement du Covid-19.

Egal accès est une association de Pernes-les-Fontaines qui promeut et soutient l'égalité d'accès au sport et à l'éducation pour les enfants. Dans le contexte inédit de la pandémie mondiale liée au virus du Covid-19, l'association a voulu savoir comment parents et enfants avaient vécu l'école à la maison alors que les établissements scolaires ont fermé leurs portes durant trois mois.

De nouvelles ressources pédagogiques

L'enquête de l'association sur l'usage du numérique par les collégiens et lycéens a été réalisée entre le 13 et le 26 mai 2020, à l'issue de la période de confinement scolaire total. L'objectif de cette recherche était triple : comprendre la disponibilité et les types d'utilisation des appareils électroniques chez les enfants âgés de 10 à 16 ans en France et selon le revenu disponible familial ; mesurer la notoriété et l'usage de Pronote et appréhender l'utilisation et la disponibilité des ressources pédagogiques.

Une fracture numérique persistante

Ecrit par le 5 février 2026

«Les résultats de notre enquête reflètent la fracture numérique, résultante de la fracture sociale également vérifiée par notre étude au niveau des équipements et des usages, relate Bernard Jambon, président d'Egal accès. Pour cela, nous avons établi un échantillon de population comprenant le profil des familles interrogées, le type de logement et le nombre d'enfants accueillis dans le foyer.»

Un panel de 1 000 personnes en France

«L'enquête a été diligentée sur un panel de 1 000 parents d'élèves de 10 à 16 ans scolarisés en collèges et lycées en France. L'échantillon a été scindé en deux groupes pondérés par le revenu moyen de la famille de moins de 16 000€/an tandis que le second groupe abordait des revenus familiaux de 30 000 € et plus par an. Près de 501 familles disposaient de revenus annuels inférieurs à 16 000€ et 586 de revenus annuels supérieurs à 30 000€.»

Différences de revenus

«Le revenu de 16 000€/an correspond au 3ème décile des revenus moyens des ménages représentant les 30% de ménages aux revenus les plus faibles en France. La tranche 30 000€ /an correspondant elle aux 20% des ménages les plus aisés. Au terme du confinement 1 087 familles

étaient interviewées en visioconférence ou par téléphone.»

Différence de logement

«Le nombre d'enfants de la famille corrélé au logement est une variable essentielle pendant la période de confinement puisque la cohabitation permanente se double d'activités inhabituelles comme le télétravail et l'école à la maison. La structure du logement est donc une contrainte sociale majeure du bien-être dans cette situation particulière. Elle est potentiellement génératrice de stress, et de tensions et n'est donc pas sans effet sur les relations qui s'instaurent dans la famille.»

La qualité de vie découle du revenu

«Dans notre échantillon, les ménages bénéficiant de revenus élevés étaient les plus susceptibles de vivre en maison individuelle tandis que les ménages à faible revenu étaient plutôt logés en appartement. 65% des ménages au revenu élevé habitaient des logements de 5 pièces ou plus contre 41% des ménages à faible revenu dans un logement de 5 pièces ou plus. Nous avons noté que les familles à faible revenu avaient en moyenne plus d'enfants que les familles à revenus plus élevé.»

L'équipement des ménages

«Le taux d'équipement des ménages en outils numériques est une variable clé. Les élèves peuvent utiliser des outils variés pour accéder aux ressources éducatives comme les ordinateurs, tablettes et smartphones. Ces outils constituent une ressource incontournable pour bénéficier de l'école à la maison d'autant qu'en période de confinement ils ont pu être mobilisés aussi pour le télétravail. Ce taux d'équipement est évidemment lié au revenu familial.»

Ecrit par le 5 février 2026

La disponibilité des ordinateurs

«La disponibilité des appareils électroniques diffère selon les groupes de revenus, ainsi, - 53% du groupe à faible revenu ont accès à plus d'un ordinateur à la maison, contre 78% du groupe à revenu élevé. Nous avons également repéré que 6% des enfants appartenant à un milieu modeste n'avaient pas accès à un ordinateur familial. Le groupe à faible revenu était plus susceptible d'avoir plus d'un enfant à la maison fréquentant un lycée ou un collège par rapport au groupe à revenu plus élevé. La disponibilité des outils numériques pour chacun élève est donc une vraie question.»

Tablettes et imprimantes

«La même disparité se retrouve pour les tablettes. Près d'1/3 des enfants de milieu modeste n'en disposaient pas. Cependant 99% des familles avaient un ou plusieurs Smartphones. Le défaut d'imprimantes a beaucoup pesé dans la balance car sans imprimante impossible de disposer à sa guise des cours et exercices, et pour ceux qui en possédaient, le coût important de l'encre a pesé sur le budget familial.»

Les usages scolaires du numérique

«Globalement, si les élèves ont utilisé des outils variés pour accéder aux ressources éducatives c'est le Smartphone qui a été le plus utilisé devant les ordinateurs et les tablettes par les collégiens et bien plus encore par les lycéens. Ce paramètre questionne dans la mesure où son usage reste limitant dans la capacité à suivre un véritable enseignement à distance.»

Outils informatiques et revenus familiaux

«Nous avons observé que le temps dédié au travail scolaire par les collégiens et lycéens sur les outils informatiques pendant le confinement est lié au revenu familial. Le temps consacré à des activités extra-scolaires sur le numérique est élevé pour les collégiens comme pour les lycéens et cela de tous les milieux à ceci près que les enfants des ménages à faible revenu s'octroient plus de temps sur les appareils pour les 'autres activités' que pour le travail scolaire, alors que les enfants des ménages à revenu élevé passent au moins autant de temps au 'travail scolaire' qu'à 'd'autres activités'.»

Intégration scolaire & outils numériques

«Les travaux de recherche sur l'intégration scolaire des outils numériques montrent les difficultés de cette intégration scolaire. L'institution scolaire est confrontée aux pratiques personnelles qu'ont les élèves du numérique. Jusqu'à maintenant en France, les usages scolaires du numérique sont encore peu développés, peu pensés et les enseignants peu formés. Au-delà des prescriptions officielles, l'observation des usages effectifs dans les collèges et lycées étudiés montrent que ces usages sont encore rares et surtout que les potentialités offertes par l'explosion des nouvelles technologies numériques ne sont pas mobilisées.»

Usage démultiplié du numérique à destination des apprentissages scolaires

Ecrit par le 5 février 2026

«L'urgence de la situation de confinement scolaire a imposé un usage nouveau et démultiplié du numérique. Plus équipés, les enfants et adolescents sont également des utilisateurs plus intensifs du Web, de la messagerie instantanée, des blogs ou du téléchargement de données. Notre enquête comme les travaux de recherche montrent que l'usage des technologies numériques fait désormais partie intégrante de la culture juvénile.

Pour un pont entre les usages personnels et scolaires

De manière générale, les usages scolaires contrastent fortement avec les usages personnels des élèves. Pourtant dans leur usage personnel les élèves développent un certain nombre de compétences techniques, relationnelles, scripturaires et cela contrairement aux idées reçues ! Avec la complexification croissante des formats de communication numériques qui nécessitent des compétences spécifiques, les adolescents ont acquis de nouvelles compétences. Mais ces compétences et savoirs restent le plus souvent limités à celles qui s'avèrent nécessaires dans les usages quotidiens, locales. Les schèmes ainsi acquis dans les pratiques personnelles des adolescents sont peu transférables sans les détours réflexifs et pédagogiques que l'Ecole pourrait apporter.

Pronote

«Si la connaissance de Pronote par les parents de collégiens ou lycéens ne dépend que faiblement du revenu de la famille, son utilisation elle, diffère. Globalement dans notre enquête les parents sont satisfaits des moyens mis en place par les établissements. Pourtant, en cette période de post-confinement l'aide extérieure des collégiens et lycéens a été très discriminante.»

En savoir plus sur Egal accès

L'association Egal accès a été créée en 2015 par Bernard Jambon, chef d'entreprise lyonnais résidant à Venasque. La structure est située 66, avenue du Barriot à Pernes-les-Fontaines et déménagera à Carpentras, en septembre, en face du lycée Victor Hugo. Egal accès a pour mission de lutter contre le décrochage scolaire, contre la violence dans le sport et notamment dans le basket. Le président Bernard Jambon et les bénévoles de l'association viennent de lancer le projet Respectable qui vise à sensibiliser les parents de joueurs de basket contre les comportements violents sur et en dehors des parquets.

Deux newsletters viennent d'être créées : la Tribune Respectable relatant la vie des clubs de basket en France et les initiatives jumelles à celles d'Egal accès et à la Tribune scolaire d'Egal accès mettant en exergue les initiatives éducatives à travers la France.

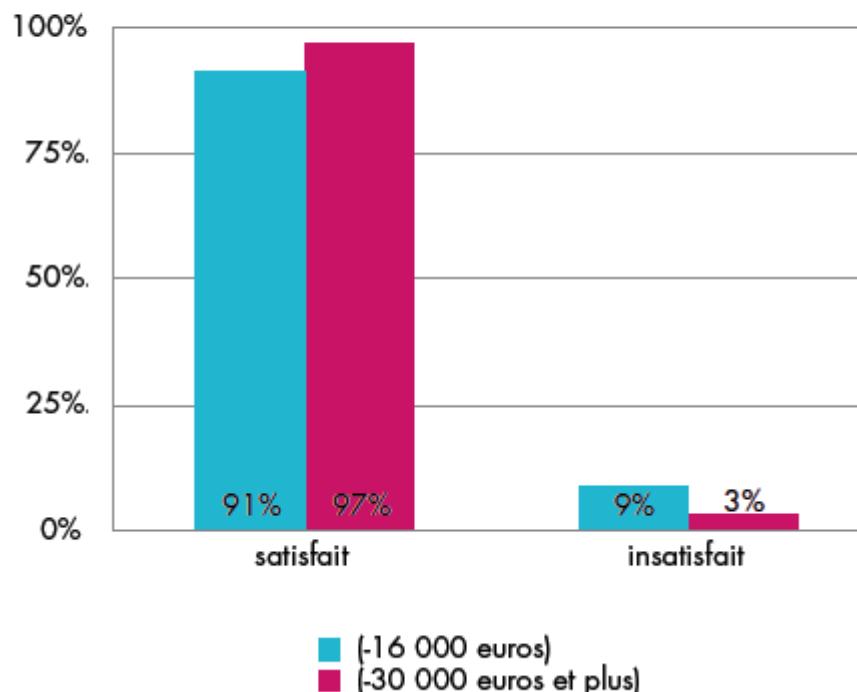
Pendant le confinement Egal accès a lancé un numéro vert pour accompagner les familles désemparées. Le sondage fait suite à cette initiative. L'association détient une base de données de 250 projets référencés sur l'insertion scolaire, la lutte contre le décrochage et le développement des valeurs par le sport. Bernard Jambon est un ancien basketteur semi pro, ses deux fils pratiquent ce même sport et il est fait partie du Conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement Vaucluse. Les membres fondateurs

Ecrit par le 5 février 2026

de l'association sont Bernard Jambon, Guillaume Connan, Katrin Conway, André Gilles et Philippe Oddou. Benoît Gros est le responsable des relations publiques d'Egal accès.

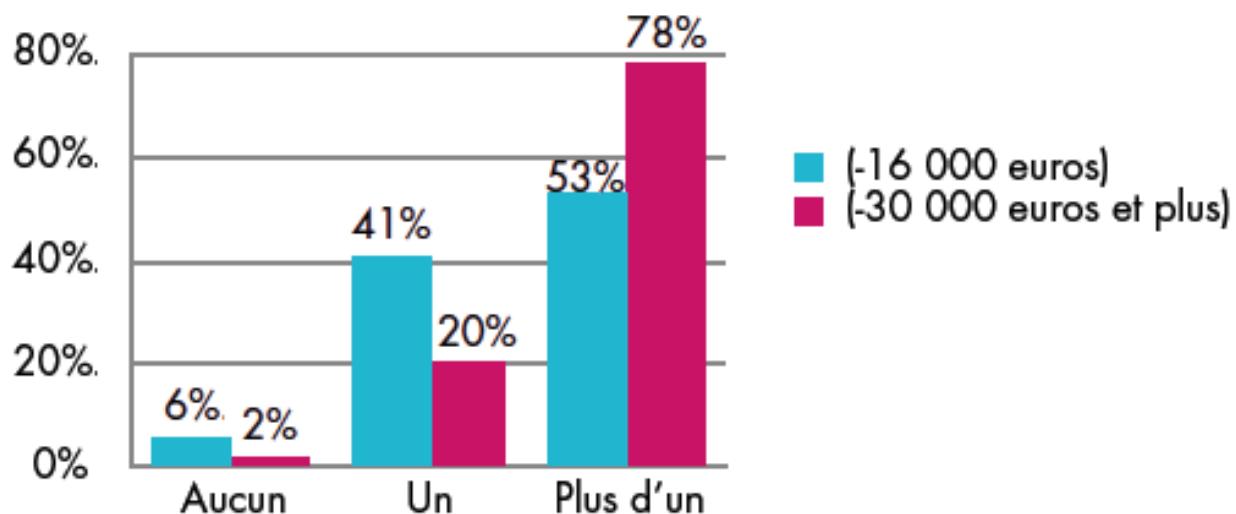
Etude réalisée entre le 13 et le 26 mai auprès des parents de collégiens et lycéens de toute la France. egal-acces.org

Satisfaction des moyens mis en place par l'enseignement pendant le confinement

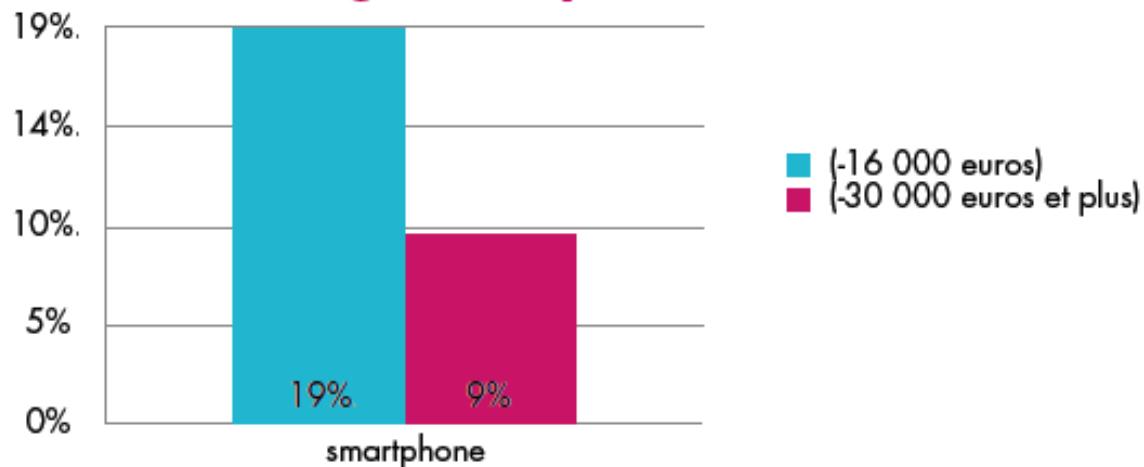


Ecrit par le 5 février 2026

Nombre d'ordinateur(s) par famille



Usage préférentiel du Smartphone pour le travail scolaire des collégiens et lycéens



Ecrit par le 5 février 2026

Covid-19 : les 120 tests du collège Paul Gauthier Cavaillon sont négatifs



Ecrit par le 5 février 2026

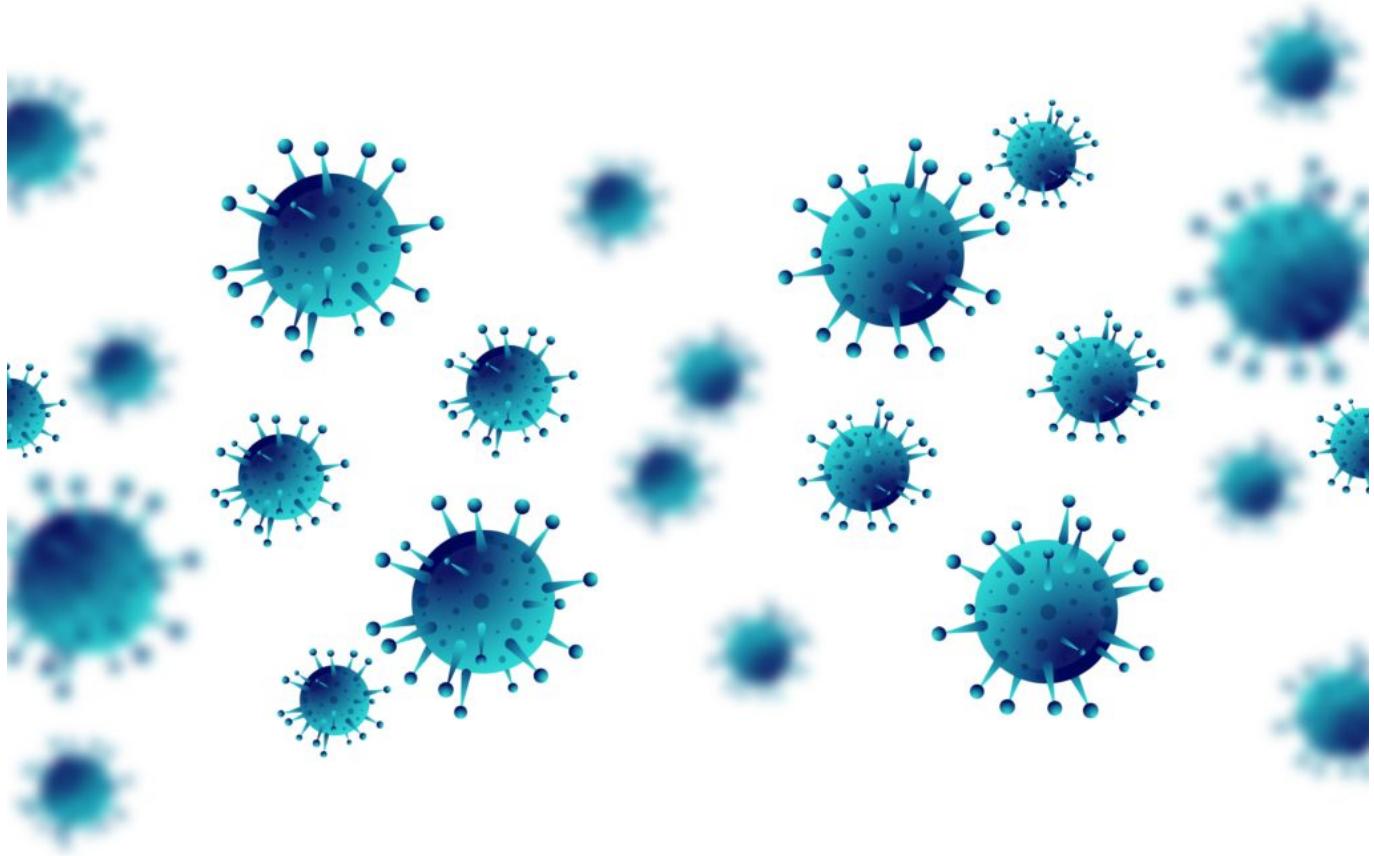
A la suite à la détection d'un cas positif de Covid-19 parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavaillon, les élèves et les personnels de l'établissement ayant été en contact avec ce cas positif ont été testés. A ce jour, les 120 tests effectués se sont révélés négatifs.

Cependant, 13 personnes considérées comme cas contact à risque, incluses dans les 120 personnes testées, jusqu'à présent asymptomatiques, poursuivent leur quatorzaine à domicile. Par ailleurs, Le collège a fait l'objet d'une désinfection rigoureuse cette semaine. Le collège qui participe au dispositif « quartiers d'été - école ouverte » rouvrira par conséquent ses portes dès lundi 13 juillet.

Toutefois, 9 cas de Covid-19 viennent d'être détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que ce foyer épidémique soit directement lié au cas identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier.

9 cas de Covid-19 dans une salle de fitness de Carpentras

Ecrit par le 5 février 2026



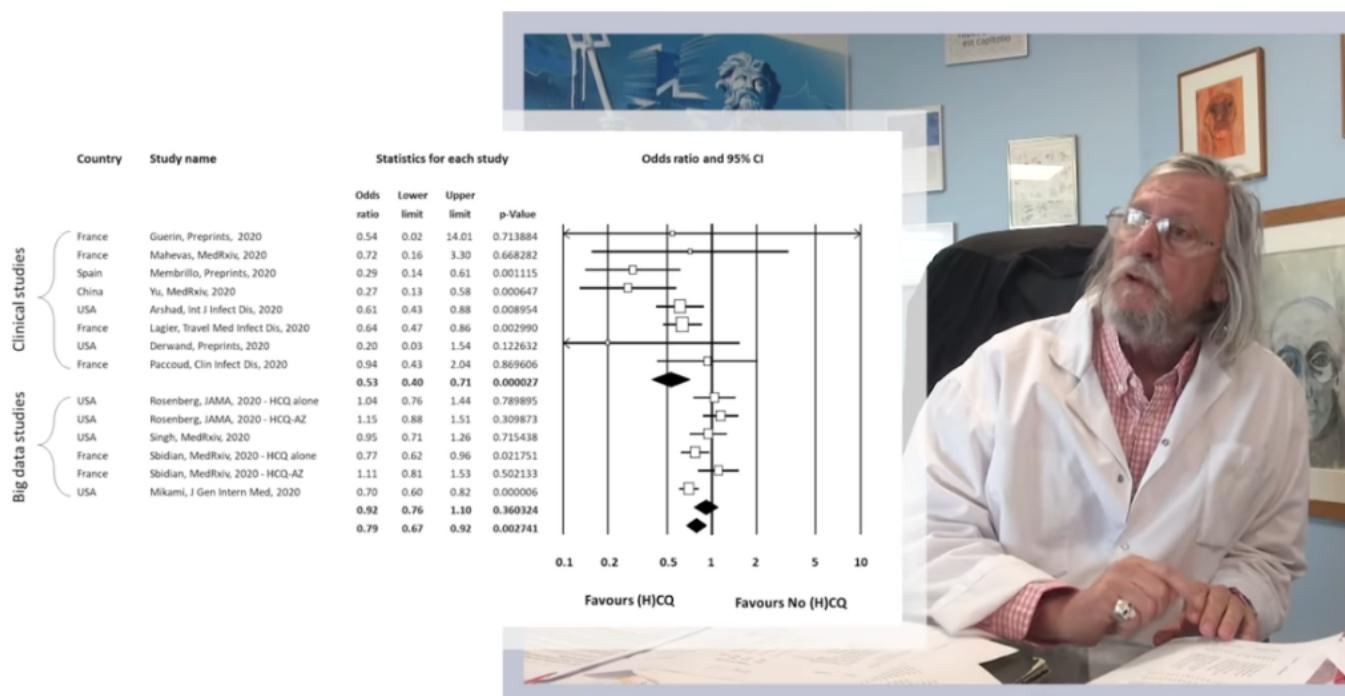
Neuf cas positifs de Covid-19 ont été détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que le cas précédemment identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavaillon soit lié à ce foyer épidémique.

L'Agence régionale de santé (ARS) a immédiatement mis en œuvre les mesures d'isolement et de 'contact tracing' auprès des personnes concernées. L'identification des cas contact est en cours et toutes les personnes seront testées rapidement. Par ailleurs, le gestionnaire de la salle a d'ores et déjà pris toutes les mesures pour procéder à la désinfection des locaux. La salle sera fermée le temps de la décontamination jusqu'au 15 juillet.

« Ce nouveau foyer de cas groupés, positifs au Covid-19, montre que le virus circule toujours activement au sein de la population générale, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Le préfet de Vaucluse appelle chacun et chacune à la prudence en respectant rigoureusement les gestes barrières et la distanciation physique. »

Ecrit par le 5 février 2026

(vidéo) « Le débat sur la toxicité de l'hydroxychloroquine est maintenant terminé » Didier Raoult



Dans sa dernière vidéo, le professeur Didier Raoult met un point d'honneur à rappeler que désormais, « le débat sur la toxicité de l'hydroxychloroquine est maintenant terminé. »

« Plus personne ne dis que l'hydroxychloroquine tue ou qu'elle rend fou, poursuit le patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille. En revanche, nous avons aujourd'hui toutes les études qui montrent l'efficacité de l'hydroxychloroquine dans le traitement de la maladie et dans la diminution de la persistance du virus chez les gens. » Selon lui, ces travaux démontrent que ce traitement peut prévenir de la mortalité à hauteur de 50 %.

« Il ne suffit pas de parler pour avoir raison, il faut avoir des chiffres. »

[Ecrit par le 5 février 2026](#)

Evoquant jusqu'alors la censure des publications scientifiques alors que les publications en train d'être publiées actuellement vont désormais dans son sens, Didier Raoult se pose la question de savoir si « dans ce monde il suffit d'avoir la parole pour que cela soit la vérité. La vérité ce n'est pourtant pas cela, c'est des études, c'est des chiffres, c'est la mortalité. Et ça, on ne peut pas tricher ! On peut faire de très mauvaises études, mais il y a des gens qui savent les décrypter. »

« La prochaine fois, je l'attaquerai en diffamation. »

Prenant l'exemple du directeur (ndlr : Martin Hirsch) de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) qui affirmait que Didier Raoult mentait et qu'il n'y avait pas 40 % de mortalité dans ses services de réanimation, le directeur de IHU phocéen assure que « ces chiffres provenait de son propre institut et de ses propres données. Il ne connaissait pas les vrais chiffres. Il faut faire très attention car la prochaine fois, je l'attaquerai en diffamation. Il ne suffit donc pas de parler pour avoir raison, il faut avoir des chiffres. »